

Pisteur Secouriste Alpin

1^{er} degré

Fiche métier

Renseignements

Sabine Peyron

Tel. 04 92 21 51 93

Fax. 04 92 20 10 56

s.peyron@cret-cci.com

Adresses Utiles

ANENA

Association Nationale pour l'Étude
de la Neige et des Avalanches.

Grenoble

Tel. 04.76.51.39.39

www.anena.org

CEN Météo France

Centre d'Étude de la Neige
St Martin d'Hères

Tel. 04.76.63.79.00

www.cnrm.meteo.fr

Pour passer le PSE1/PSE2:

ANPSF

Association Nationale des Profes-
sionnels de la Sécurité des Pistes

Chambéry

Tel. 04.79.33.95.66

www.anps.asso.fr

ADPC

Association Départementale de Pro-
tection Civile

Briançon

Stéphanie Berthieux

Tel. 04.76.79.95.12

Port. 06.71.82.08.95

UMPSA

Unité Mobile de Premiers Secours et
d'Assistance médicale

Embrun

Stéphane Baghioni

Tel. 06.80.32.80.79

umpsa05@orange.fr

Depuis 36 ans, le CRET accompagne les futurs professionnels de la montagne dans leurs cursus de formation.

Pisteur Secouriste Alpin 1^{er} degré

La formation Pisteur Secouriste offre une qualification à 3 niveaux (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degré) validés par les Diplômes Nationaux de Pisteur Secouriste (délivrés par le Ministère de l'Intérieur).

Les rôles du Pisteur Secouriste Alpin 1^{er} degré

- **Prévention et entretien sur le domaine skiable** : balisage et jalonnage, protection contre les dangers, suppression des dangers lorsque cela est possible, damage par les engins à skis, ouverture et fermeture des pistes, déclenchements artificiels des avalanches, prévision du risque d'avalanche, entretien et remise en état du matériel attribué au service, patrouille, rapport journalier.
- **Les secours actifs** : évacuation sur les pistes et hors pistes, secours en avalanche, participation aux évacuations téléportées, recherches des personnes disparues (jour et nuit) dans le domaine skiable, renfort des équipes de secours en montagne, permanence et coordination des secours, entretien du matériel de secours.
- **La relation avec les clients** : l'accueil, l'information et le conseil. Pratique d'une langue étrangère [formation proposée par le CRET].

Source : ANPSF

Vie professionnelle

La grande majorité des pisteurs secouristes sont pluriactifs. Ils exercent d'autres activités, sportives ou non. Certains (environ 10%) sont des permanents; l'été, ils assurent l'entretien et l'aménagement des pistes, voire la surveillance des pistes de descentes pour les amateurs de VTT.

Un Pisteur Secouriste 1^{er} degré diplômé peut se spécialiser :

- Artificier (formation assurée par l'ANENA)
- Maître chien d'avalanches (formation assurée par l'ANENA)
- Observateur nivométéorologiste (formation assurée par le CEN de Météo France)

Les Pisteurs Secouristes 2^{ème} et 3^{ème} degré (formation assurée par l'ENSA) ont des fonctions supplémentaires : organisation des secours, rédaction des comptes rendus d'intervention, relations avec les autres services de la station, mise en conformité avec les réglementations. Ils peuvent ensuite devenir Maître Pisteur (responsables de la formation des pisteurs) ou chefs pisteurs (responsables d'un secteur de la station).

Source ONISEP

Pré-requis pour l'entrée en formation

- Être majeur
- Être titulaire d'un géant de vermeil
- Posséder les PSE 1 et 2 (Premiers Secours en Équipe)
- Avoir réussi le Test Technique
- Être motivé par le secourisme

Pré-requis pour le Test Technique

Qu'est ce que le Test Technique Pisteur Secouriste (3.) ?

Descente libre en ski alpin hors piste, le test technique est l'examen d'entrée en formation de Pisteur Secouriste.

Un jury composé de techniciens évalue la capacité du candidat à skier sur un parcours hors-piste.

Les critères d'évaluation sont les suivants: aisance, silhouette générale, choix du terrain et rythme, application technique, équilibre et stabilité.

Le candidat doit obtenir une note de 12/20 pour valider le Test Technique Pisteur Secouriste.

Le test est valable deux ans. Pour se présenter il faut être majeur et titulaire d'un Géant de Vermeil.

Test organisé par le CRET sous délégation ANPSP.



PSE 1 et PSE 2

Facultatif pour passer le test, mais obligatoire pour intégrer la formation une fois le test réussi !

Les différentes étapes de la formation

1. Géant de Vermeil - Organisé par les écoles de ski
2. Préparation au Test Technique Pisteur Secouriste - 4 jours - Facultatif
Organisée par le CRET
3. Test Technique Pisteur Secouriste. Organisé par le CRET sous délégation ANPSP
4. Module « **Connaissances Générales du Milieu Montagnard** » - Obligatoire
Organisé par le CRET sous délégation ANPSP
5. Pour les candidats ayant un PSE > 1 an : **Recyclage PSE + DSA**
Organisé par le CRET sous délégation ANPSP
6. Module « **Spécifique Ski** » - Obligatoire - Examen final les 2 derniers jours.
Organisé par le CRET sous délégation ANPSP



4 semaines de formation

Diplôme National de Pisteur Secouriste Alpin 1er degré

Délivré par le Ministère de l'Intérieur via les services « Protection et Sécurité Civiles » des Préfectures



Le CRET organise, pour les Alpes du Sud, sous agrément ANPSP, deux sessions de stage Pisteur Secouriste par saison.

	Inscriptions	Dates des formations
2. Préparation au Test Technique	1 ^{ère} session: dès septembre 2009 2 ^{ème} session: dès janvier 2010	1 ^{ère} session: du 18 au 21 janvier 2010 2 ^{ème} session: du 8 au 11 mars 2010
3. Test Technique	1 ^{er} test: dès septembre 2009 2 ^{ème} test: dès janvier 2010	1 ^{er} test: 22 janvier 2010 2 ^{ème} test: 12 mars 2010
4. Connaissances Générales Milieu Montagnard	1 ^{ère} session: dès juin 2009 2 ^{ème} session: dès janvier 2010	1. Du 23.11 au 1er décembre 2009 2. Du 22 au 30 mars 2010
5. Recyclage PSE + DSA		1. 2 décembre 2009 2. 1er avril 2010
6. Spécifique Ski		1. Du 3 au 18 décembre 2009 2. Du 2 au 16 avril 2010